



Pour une école
qui fait
grandir.

Elections
professionnelles :
un vote essentiel

page 6

>> spécial
hors de france

snuipp infos



snuipp.fsu

Supplément au n° 71 - octobre 2008

Sauvons l'école publique !

édito

Nouveaux programmes, organisation de la semaine scolaire, remise en cause du droit de grève, menaces sur l'avenir de l'AEFE et sur les statuts des personnels...

A l'étranger comme en France, la rentrée 2008 est celle de la mise en application des mesures régressives imposées par le gouvernement.

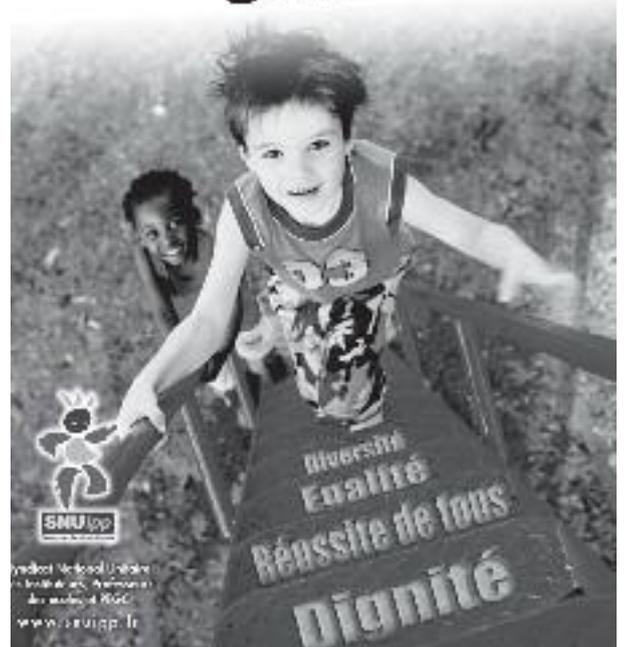
Autour de nous le monde bouge, pas vraiment dans le bon sens : privatiser les profits et nationaliser les pertes, tel est le credo de ceux qui veulent nous dessiner un avenir où les services publics, la solidarité, la cohésion sociale n'auront plus leur place.

L'école est en première ligne, avec les milliers de suppressions de postes et la disparition progressive des réseaux d'aide, les marques de mépris affichées par le Ministre de l'Education, les réformes passées à la hussarde...

Le SNUipp a d'autres propositions pour la réussite de tous les élèves : plus de temps de concertation pour faciliter le travail des équipes, plus de maîtres que de classes, maintien et développement des RASED, scolarisation en maternelle, amélioration de la formation et des conditions de travail des personnels. A l'étranger, les contraintes budgétaires de plus en plus lourdes qui pèsent sur l'AEFE et ses établissements nous font craindre de nouvelles régressions pour les élèves et les personnels : dégradation des conditions d'accueil, déconventionnements, limitation des détachements, augmentation de la précarité... Pour contrer ces mauvais coups et avancer d'autres propositions, il est plus que jamais nécessaire, quelque soit notre statut, de nous rassembler, de débattre et de nous mobiliser.

R.D.

Notre échelle des valeurs
ne sert pas à monter,
mais à grandir.



Syndicat National Unitaire
des enseignants, assistants
des écoles et RASED
www.snuipp.fr

Manifestation le 19 octobre à Paris



Dans un appel intitulé : «L'éducation est notre avenir: il ne doit pas se décider sans nous ! », les fédérations de l'éducation et les partenaires de l'école, soit 21 organisations, appellent à une manifestation nationale le dimanche 19 octobre à Paris pour dénoncer la casse programmée du service public d'éducation, refuser le développement d'un système éducatif à deux vitesses et réclamer d'autres choix pour l'école publique et laïque.

Le secteur hors de France du SNUipp sera représenté dans le cortège parisien le

19 octobre. Nous vous appelons à vous associer à ce cri d'alerte pour une politique plus éducative plus ambitieuse en signant la pétition sur :

www.uneecole-votreavenir.org

Les établissements français de l'étranger ne seront pas épargnés par les ravages provoqués par les coupes sombres imposées par les choix budgétaires.

Le secteur hors de France est à l'initiative d'une pétition pour la défense du réseau d'enseignement français à l'étranger. Vous la trouverez en ligne sur les pages "hors de France" du site du SNUipp.

R.D.

Infos rentrée

MADAGASCAR

PÉTITION

Dans le cadre du mouvement du 7 octobre, la section de Madagascar a décidé de faire signer une pétition dénonçant les conséquences des restrictions budgétaires de l'AEFE : entre autres la dégradation des conditions d'enseignement, la détérioration de la situation des contrats locaux, la diminution du pouvoir d'achat, les augmentations des frais de scolarité...

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

A Tamatave, le SNUipp s'est associé au SNES pour s'opposer à l'administration qui voulait faire siéger plus de membres que n'en prévoit la circulaire "vie scolaire". Le SCAC a tranché en faveur des syndicats.

IMPOTS

Le SNUipp a saisi le poste et l'Agence relativement à l'imposition malgache des résidents.
Affaire à suivre ...

YEMEN

Suite à des menaces terroristes sur les ressortissants européens, l'AEFE a décidé de fermer précipitamment et provisoirement l'école René Clément de Sanaa. Une mission doit se rendre sur place durant le premier trimestre pour décider de l'avenir de l'établissement. Les collègues se sont vus replacés dans le réseau mais le SNUipp revendique une indemnisation pour les dépenses imprévues auxquelles ils ont dû faire face.

TUNISIE

Les collèges Desnos et Curie ont fusionné en un grand établissement, qui pourra accueillir un peu plus de 1000 élèves (41 classes !). La construction était rendue nécessaire par l'état d'insalubrité des précédents locaux. Le réseau tunisien se développant, l'effort immobilier devrait se poursuivre aux collèges et lycées Pierre Mendès-France. Espérons que cette rénovation indispensable ne se fera pas au détriment de l'encadrement et des familles.

CANADA

Les collègues découvrent avec stupeur les nouvelles modalités de l'évaluation des fonctionnaires qui doit estimer « la valeur professionnelle de l'agent »... L'inspecteur leur demande de remplir un dossier lourd et complet avant la visite de classe. Le SNUipp a saisi le service pédagogique.

PORTUGAL

L'application désastreuse du nouvel avantage familial s'est traduite par la suspension des versements et des saisies sur salaire pour les trop-perçus. Les collègues concernés ont décidé de ne plus payer les frais de scolarité. Le SNUipp a interpellé l'Agence.

C.J.

Sommaire

page 2. Actualités

page 3. France

page 4. AEFE

page 5. Utile

page 6. Elections professionnelles

pages 7-8. Le SNUipp à l'étranger

Encart : Bulletin d'adhésion

SNUipp *infos*, publication nationale mensuelle du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, professeurs des écoles et Pegc, 128 Bd Blanqui, 75013 Paris
Tél 01.44.08.69.30 / email : snuipp@snuipp.fr
Imprimé par nos soins -
Prix du numéro : 0,80 €
CPPAP 0404 S 05288 ISSN 0183-0244
Directeur de publication : Michel Sévenier

Ce journal a été réalisé par

Madeleine da Cunha

Gwenaëlle Denis

Régine Douzenel

Christophe Joseph

Maria del Pilar Struillou

Une année agitée

Colère et morosité, voilà les sentiments qui règnent dans le milieu enseignant. Depuis ces trois dernières années, nous l'avons souvent dénoncé, le premier degré fait l'objet de continuelles réformes qui ne vont guère dans le bon sens. Nous ne rappellerons pas les effets d'annonce et le manque de concertation.

Une année à la carte : qui va en profiter ?

Cette année toutes les écoles de France ont effectué leur rentrée le 2 septembre, peu nombreuses sont les écoles qui ont pu défendre une organisation de l'année scolaire différente tenant compte des études sur le rythme de l'enfant.

24 heures pour tous les élèves et deux heures de plus dégagées pour les élèves en difficulté. On se souviendra de l'interprétation abusive des conclusions du rapport du Haut Conseil de l'Éducation sur les résultats des élèves. L'aide personnalisée aux élèves qui s'ajoute aux PPRE, est confiée aux enseignants. Chaque conseil des maîtres réfléchissant et mettant en place le dispositif le plus adapté pour assurer ce soutien. A ce dispositif viennent s'ajouter les stages de remise à niveau des vacances de printemps et d'été. Ces seules procédures sont insuffisantes et inadéquates pour résoudre les difficultés des élèves. Ces dispositifs ne doivent pas cacher les dégâts causés par les suppressions de postes et l'incertitude qui pèsent sur le RASED ainsi que sur l'avenir des maîtres formateurs.

De nouveaux programmes, à mettre en adéquation avec le socle commun, sont mis en oeuvre dès la rentrée de septembre 2008. Lors de la consultation du mois d'avril, les collègues ont été très nombreux à faire part de leurs corrections, de leurs observations et critiques mettant en avant la trop grande part donnée à l'évaluation sommative, à la mémorisation etc.

La maternelle en danger

L'école maternelle fait également l'objet de remarques infondées et d'observations insultantes sur le travail des enseignants. Lorsque l'on sait qu'une scolarisation précoce est un atout de réussite, surtout dans les milieux défavorisés, on ne peut que s'insurger contre ces prises de position.

La revalorisation indiciaire du salaire oubliée...

Il est pourtant un domaine dans lequel le gouvernement reste muet : celui de la perte du pouvoir d'achat des enseignants. Il n'a eu qu'une seule réponse: une très faible hausse du point d'indice. Le recours aux primes et aux paiements d'heures supplémentaires ne peuvent remplacer un salaire décent pour tous. Nos collègues directeurs ont vu leur prime de fonction augmenter mais sans commune mesure avec la lourdeur de leur charge. Le SNUipp demande du temps pour les directeurs, défendant avant tout leur rôle d'animateur pédagogique de l'équipe.

Une pilule dure à avaler, le SMA

Cette dernière année scolaire a été aussi marquée par les attaques contre le droit de grève, bien sûr de façon détournée! Le service minimum d'accueil dans un premier temps, puis le « droit pour chaque enfant à être accueilli lors d'absence intempestive des enseignants », ont mis les mairies au pied du mur et contraignent les collègues à déclarer leur intention de faire grève ou non 24 heures à l'avance. Les attaques du gouvernement sont permanentes et insidieuses et nous assistons également à des difficultés pour les collègues à utiliser leur droit à l'information syndicale.

Flash dernière minute

Les prévisions pour le budget 2009 prévoient, malgré une hausse attendue des effectifs, la suppression de 6000 postes dans le primaire, dont 3000 postes de maîtres E et G soit le tiers des personnels RASED !

Formation : Bac +5 et compagnonnage ?

La disparition annoncée des IUFM et le niveau master exigé pour passer le concours de professeur des écoles n'est pas un gage de l'amélioration des conditions de travail des enseignants et d'une meilleure rémunération. L'Etat se garantit une économie budgétaire en supprimant l'année de formation après le concours et lance cette réforme comme beaucoup d'autres sans se donner les moyens de construire un cursus spécifique assurant une réelle formation au métier d'enseignant.

Et ce n'est pas fini !

Pour cette année qui s'annonce encore chargée, les représentants des personnels porte-parole de tous les syndiqués seront vigilants face à la réforme des statuts dans la fonction publique, dénonçant les abus en particulier sur la mobilité des fonctionnaires. Le ministre rêve également d'une généralisation des EPEP (Établissements Publics d'Enseignement Primaire) dirigés par un directeur supérieur hiérarchique, aux ordres d'un conseil d'administration.

Les élections professionnelles de décembre 2008 devront montrer la force des organisations syndicales, à celles-ci s'ajouteront toutes les formes d'actions possibles pour dénoncer la destruction systématique du service public d'éducation.

DERNIERE MINUTE

Le Ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer que le projet de budget 2009 prévoyait 6 000 suppressions d'emploi dans les écoles élémentaire et maternelle. Pour la première fois une hausse du nombre d'élèves (15400 élèves supplémentaires attendus en septembre 2009) s'accompagne de suppressions de postes.

En effet, derrière l'affichage mensonger de la création de 500 postes, ce sont bien des milliers d'enseignants qui vont manquer à la rentrée 2009 dans les écoles. Des enseignants qui travaillent avec des petits groupes d'élèves en difficulté dans les RASED, des enseignants qui assurent les remplacements de congés maladie ou de maternité, en passant par les stagiaires qui effectuent les décharges des directeurs d'école, ou permettent le départ en formation continue, ou assurent la mise en place des TICE à l'école, seront beaucoup moins nombreux. Aux classes plus chargées, s'ajoutera la remise en cause de l'aide aux élèves en difficulté avec l'annonce de 3000 suppressions d'enseignants des RASED alors que le ministre prétend faire de la lutte contre l'échec scolaire sa priorité ! Après le « débrouillez-vous » sur les 60 H, la remise en cause de la maternelle, cette annonce constitue une immense régression qui amplifie le renoncement à une école publique au service de la réussite de tous. L'annonce de mise en réserve de 500 postes de personnels administratifs qui seraient affectés aux futurs EPEP est une véritable provocation. Ce nouveau projet n'a fait l'objet d'aucune concertation alors que le précédent avait été rejeté par l'ensemble des organisations syndicales, associatives et d'usagers du service public d'éducation. Ce projet de budget confirme une rupture dangereuse qui s'opère dans le premier degré. Elle permet sans conteste, d'attribuer à Xavier DARCOS la médaille d'or du ministre de l'éducation nationale le plus agressif contre l'école publique. Le SNUipp demande solennellement au gouvernement de renoncer à ces suppressions massives de postes et à son projet d'EPEP. Il appelle les enseignants des écoles à participer massivement à la journée du 07 octobre et à la manifestation nationale du 19 octobre.

Le réseau des établissements français à l'étranger en danger !

Au moment même où l'enseignement français à l'étranger faisait l'objet de toutes les attentions (!) de la part de son ministère de tutelle avec la mise en place d'une commission « *avenir* », le ministère des finances annonçait la levée de l'exonération pour le paiement de la part patronale de la pension civile au



Hé oui, ils font la sieste à l'étranger aussi !

mois de décembre 2007. Bien que pour l'année 2008 l'exonération ait été maintenue, l'AEFE devra faire face à cette nouvelle charge même si une subvention insuffisante de l'Etat est prévue (et pour combien de temps ?). L'établissement public administratif déjà fragilisé par un fonctionnement depuis plusieurs années à coût constant et des charges en augmentation doit aller vers l'autonomie financière et chercher par lui-même des ressources.

Les établissements seront donc une nouvelle fois mis à contribution par le biais d'une taxe de 6 % sur le montant des frais d'écolage. A cette mesure s'ajoutent la suppression de postes d'expatriés de façon graduelle sur trois ans et l'augmentation des remontées sur les rémunérations des salaires des résidents.



La situation est donc préoccupante dans l'ensemble du réseau et même dramatique pour les établissements en équilibre financier délicat. Dans l'impossibilité de faire face à ces nouvelles charges, nombre d'entre eux pourraient demander un déconventionnement.

Rémunérations des personnels et avantage familial

Si certains collègues ont pu constater des mesures positives en ce qui concerne l'indemnité spécifique de vie locale avec la prise en compte du coût de la vie par ville et non pas par pays (Europe, Amérique du sud), beaucoup nous ont fait part de l'insuffisance des montants par rapport à l'inflation. A cette situation sont venues s'ajouter les difficultés de mise en place du nouvel avantage familial (incompatibilité avec le versement de prestations familiales locales et impossibilité d'y renoncer dans certains cas). Le SNUipp est intervenu de nombreuses fois auprès de l'AEFE pour faire état de ces situations. Cela est d'autant plus grave pour les collègues que le versement de l'avantage familial est suspendu et que sa régularisation nécessite la parution d'un nouveau décret.

La mesure de gratuité

Elle va s'étendre aux classes de 1ère cette année scolaire, ce qui va accroître le problème de son financement par l'AEFE. Pour ce qui concerne les collègues dont les enfants sont scolarisés dans le réseau, ils ne peuvent bénéficier de cette mesure puisque celle-ci n'est pas compatible avec l'avantage familial. Ce n'est là qu'une des conséquences de cette décision qui crée au sein des établissements des différences basées sur la profession des parents, la nationalité et l'âge de l'élève.

Les 24 heures et leur application dans les établissements du réseau

Si en France le temps des élèves est réduit de 26h à 24h, le télégramme diplomatique du service pédagogique de l'AEFE fait obligation aux établissements du réseau AEFE de réduire le temps de travail des élèves de 2h et cela dès la rentrée de septembre 2008 ! Dans certains établissements, compte-tenu des programmes de langues, les élèves ont parfois jusqu'à 30 h de cours par semaine. Continuer sur cette ligne nous paraît aberrant.

Les 3h hebdomadaires (ou 108 heures annuelles) de service se répartissent de la façon suivante:

- 60h pour l'aide personnalisée aux élèves en difficultés et sa préparation,
- 24h de travaux en équipe pédagogique et relation avec les parents intégrant l'élaboration et le suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés,
- 6 h de participation aux conseils d'école obligatoires,
- 18 h d'animation pédagogique et de formation.

L'AEFE recommande une utilisation particulière des 60 heures, ajoutant à la prise en charge des difficultés d'apprentissage, un appui linguistique et une observation comparée des langues au cycle 3. Le service pédagogique de l'AEFE recommande également que la réflexion sur la mise en place des 60 heures tiennent compte de l'application de la loi pour l'intégration des enfants handicapés.

Si la réduction du temps de travail des élèves doit être effective dès la rentrée, la concertation pour la mise en place des 108h doit se faire au cours des conseils des maîtres du 1er trimestre. L'organisation du service, la réflexion sur les types d'aide proposée aux élèves doivent être le fruit de cette concertation. Notre connaissance du métier et de nos élèves sera la garantie d'une aide adéquate même si nous continuons à demander la présence de personnels spécialisés du RASED dans les établissements du réseau.



Nos enquêtes de rentrée nous font état dans de nombreux établissements du report de la mesure de réduction du temps de travail des élèves, ce qui est contraire à la directive du service pédagogique de l'AEFE donnée par le télégramme diplomatique 2068-2069-2070. Cette prise de position ne peut en aucun cas empêcher les collègues de bénéficier du temps de concertation dégagé par la nouvelle organisation horaire et aucune décision ne peut se prendre sans une réelle concertation avec l'équipe pédagogique. Nous relançons le service pédagogique qui se doit de transmettre de nouvelles instructions aux chefs d'établissement.

M.d.P.S.

Personnels

Mutations internes

Elles doivent parvenir à l'AEFE après avis de la CCPLA avant le 15 décembre 2008

Demandes de temps partiel

Elles doivent parvenir à l'AEFE après avis de la CCPLA avant le 17 décembre 2008

Retraitables : demandes de prolongation

Pour les résidents en âge de faire valoir leurs droits à pension. Elles doivent parvenir à l'AEFE après avis de la CCPLA avant le 15 décembre 2008

Demandes de réintégration

Elles doivent parvenir à l'Agence avant le 28 février 2009.

Prolongations de missions des expatriés

Les expatriés recrutés en 2007 sous contrat de 3 ans et ceux recrutés en 2008 sous contrat de 2 ans sur les pays de zone A devront faire parvenir à l'AEFE leur demande de prolongation de mission avant le 30 avril 2009.

Renouvellement de détachement

Pour les agents en fin de contrat désirant le renouveler, les demandes doivent parvenir à l'AEFE avant le 30 janvier 2009. Un formulaire de demande est à télécharger sur le site de l'AEFE.

Permutations informatisées

La circulaire paraîtra au B.O prochainement. Les dossiers sont à faire pour la fin novembre. **Rappel : l'obtention d'une permutation met fin au détachement**, mais la demande de participation ne constitue pas une demande de réintégration inconditionnelle. Par ailleurs, le SNUipp a obtenu du ministère de l'Education nationale la prise en compte dans le calcul du barème des années de détachement pour les collègues en poste à l'étranger.

Etablissements

Vie scolaire

La nouvelle circulaire de vie scolaire (en date du 30 juin dernier) s'applique désormais. Elle fixe notamment la composition, le fonctionnement et les attributions des conseils d'école et d'établissement. A noter : 2 collèges d'électeurs distincts 1er et 2nd degré au conseil d'établissement. Réf: circ 1946 du 30 juin 2008

Calendrier scolaire:

Le dossier concernant l'établissement du calendrier 2009-10 sera mis en ligne par l'AEFE début janvier 2009. Une circulaire sera publiée au même moment. Le conseil d'établissement doit être consulté.

Formation continue

Les demandes de subvention doivent parvenir à l'AEFE avant le 1er mars 2009. Texte de référence sur le dispositif de formation continue :
Réf: circ 387 du 31.01.2007

Carte scolaire

Les propositions des établissements pour la rentrée 2009 doivent parvenir à l'Agence avant le 15 octobre 2008. Les demandes des postes d'expatriés pour la rentrée 2009 seront à établir avant le 15 mai 2009. Sur toutes ces questions, le conseil d'établissement doit obligatoirement être consulté.



Ouvrage conçu et réalisé par une équipe de militants actifs et retraités du SNUipp (FSU) parmi lesquels des élus du personnel de la CAPN et des CAPD. KISAITOU ...ou presque ou le fil d'Ariane de l'Instituteur et du Professeur des Ecoles

Recrutement à l'étranger pour la rentrée 2009

A.E.F.E

Expatriés

Les délais de saisie des dossiers de candidature et d'envoi des dossiers sont dépassés.

- **Entretiens** (postes de directeurs d'écoles, conseillers pédagogiques..) du 9 au 24 février 2009
- **CCPCA** : 11 et 12 mars 2009 (1er degré), 18 et 19 mars (2nd degré)

Résidents

- **CCPLA de recrutement** : entre le 23 et le 31 mars 2009.
- **Acceptation des postes par les agents** pour le 8 avril 2009 au plus tard.
- **Demandes d'accords préalables pour détachement** : au plus tard le 18 avril 2009.

M.A.E.: 1ère transparence

Postes dans un service ou un établissement relevant du MAE, en Alliances Françaises, et postes d'assistants techniques. Pour les personnels du ministère de l'Education Nationale, seules les candidatures effectuées en ligne sur le site du MEN seront prises en compte (pas celles faites sur le site du MAE!).

Adresse électronique :

www.afet.education.gouv.fr

Cette première "transparence" est close mais il est à noter que d'autres listes de postes sont publiées dans l'année, et donc plusieurs possibilités de candidatures existent (il peut y avoir jusqu'à 10 publications...).

Cette liste peut également faire apparaître les postes d'experts techniques internationaux (ETI), ces derniers sont gérés par FCI (France Coopération Internationale), à des conditions particulières et sous contrats privés.

Se renseigner sur le site de FCI: www.fci.gouv.fr

COM

Le délai d'envoi des dossiers (Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française) au ministère est dépassé, **mais la circulaire pour Mayotte n'est pas parue...** sans doute en liaison avec le changement de statut du territoire. La CAPN (commission administrative paritaire nationale) entérinera ces recrutements courant décembre (Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna) ou en avril/mai 2009 (Polynésie française).

MLF

Recrutement enseignant : en ligne jusqu'au 12/01/2009 sur www.mlfmonde.org

N'oubliez pas de nous faire parvenir par fax, courriel ou courrier une fiche de contrôle syndical et un double de votre dossier lorsque vous candidatez.

Elections professionnelles

Un vote essentiel

Tous les 3 ans, les personnels sont invités à voter pour élire leurs représentants en commissions paritaires dans chaque département (CAPD et CAPN). Ces commissions s'occupent de toutes les questions de carrière :

VOTRE DETACHEMENT, VOTRE MUTATION ou PERMUTATION, VOTRE PROMOTION, VOTRE ACCES A LA HORS CLASSE.

Ces élections sont également très importantes puisqu'elles fondent la représentativité des organisations syndicales : le gouvernement appréciera au vu des résultats la force de vos porte-parole.

Tous les personnels détachés sont électeurs !

Les prochaines élections auront lieu le 2 décembre 2008, et le dépouillement s'effectuera le 5. Les Inspections Académiques sont chargées de faire parvenir le matériel de vote par correspondance à tous les collègues avant le 7 novembre.

A chaque élection, des problèmes d'acheminement du courrier privent des collègues de leur droit de vote. Le SNUipp interviendra cette année encore pour que les délais d'envoi soient mieux pris en compte et pour que les modalités de vote soient facilitées pour les collègues à l'étranger. Toutefois, nous vous recommandons d'entrer en contact dès à présent avec la section Snuipp de votre département et votre inspection académique d'origine.

Ces élections sont l'occasion pour les enseignants de confirmer leur attachement aux valeurs et aux revendications portées par le SNUipp pour l'école et la réussite de tous et leur confiance dans sa capacité à les défendre au quotidien et à se mobiliser.

Attention : Le gouvernement montre une volonté de dessaisir les CAPN de leur compétence sur les affectations et les mutations. Il y a pour l'heure statu quo sur la question grâce à l'opposition unanime de l'ensemble des organisations syndicales.

R.D.

Elections à la MLF

A la Mission Laïque Française, c'est aussi l'année de l'élection des représentants du personnel.

Une réunion se tiendra au siège de la MLF le 22 octobre pour finaliser l'organisation des élections, qui devraient débiter en décembre.

Choisir le SNUipp, c'est garantir la transparence, favoriser la diffusion d'une information indépendante, lutter pour l'amélioration des statuts et la défense des droits des agents.

Même si la MLF a de gros progrès à faire en matière de transparence dans la gestion des personnels, la situation s'est

un peu améliorée ces dernières années, notamment grâce à la persévérance du

SNUipp hors de France. Le secteur intervient auprès de la Mission Laïque à chaque manquement de la parole donnée, et dénonce tous les abus de pouvoir. L'an passé, les réunions syndicales organisées pour la première fois dans les établissements de l'OSUI (Office scolaire et universitaire international) ont rencontré un succès certain, et seront reconduites au Maroc comme ailleurs.

C.J.



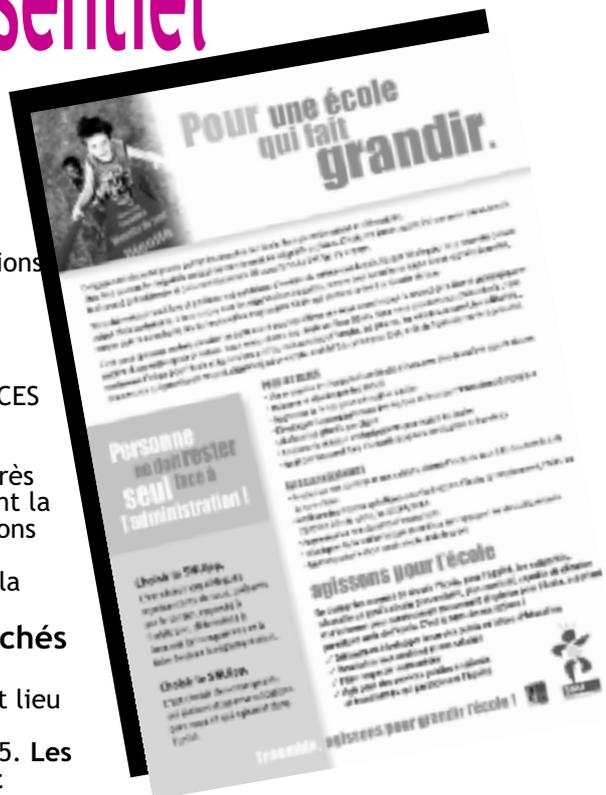
**A partir du
23 octobre
2008
j'agis.
Je vote
SNUipp**

**Ensemble,
agissons
pour grandir
l'école !**



SNUipp

Fédération Syndicale Unitaire



Mission laïque française

Le 14ème stage Hors de France



Le stage HDF a réuni cette année des collègues d'Allemagne, d'Arabie Saoudite, de Belgique, du Brésil, du Burkina Faso, des Comores, des Emirats Arabes Unis, d'Espagne, de Hongrie, d'Italie, du Liban, de Madagascar, du Maroc, de l'île Maurice, du Portugal, de la République Centrafricaine, de Syrie, de Tunisie et de Turquie.



L'emploi du temps était particulièrement chargé compte-tenu de l'actualité de l'année (présentée par les secrétaires nationaux Gilles Moindrot et Marianne Baby), et des sombres perspectives pour l'avenir de l'enseignement français à l'étranger. Les grands thèmes abordés (réforme éducative et son application à l'étranger, réforme de la fonction

publique, avenir de l'enseignement français à l'étranger, interrogations sur les statuts des personnels détachés) ont permis des échanges graves et fructueux. Des ateliers pratiques ont été



organisés (grâce notamment à la participation de la MGEN-SEM), de même que la traditionnelle dégustation de vins assurée cette année par notre collègue de Madrid, Jean-Michel Chassagne. La fête du mercredi soir a été particulièrement émouvante car nous disions au revoir à Philippe Severac (responsable du secteur SNUipp hors de France depuis sa création).

Le SNUipp est présent dans 85 pays par le biais de ses sections locales et de ses correspondants. Le travail du secteur Hors de France prend toute sa signification lorsqu'il est le porte-parole des syndiqués de toutes ces sections.

M.d.P.S.

Nous contacter

Courriel : hdf@snuipp.fr

adresse postale :
SNUipp HDF
128 boulevard Blanqui
75013 Paris

Tél : 01 44 08 69 57
Fax : 01 43 31 17 69

Site internet

Nous portons une attention toute particulière à l'actualisation régulière de nos pages accessibles en ligne.

Vous pourrez y retrouver nos publications, et une foule d'informations sur l'enseignement à l'étranger.

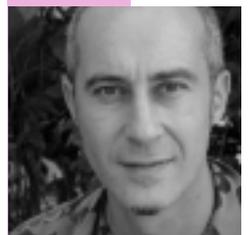
www.snuipp.fr



Maria del Pilar Struillou



Gwenaëlle Denis



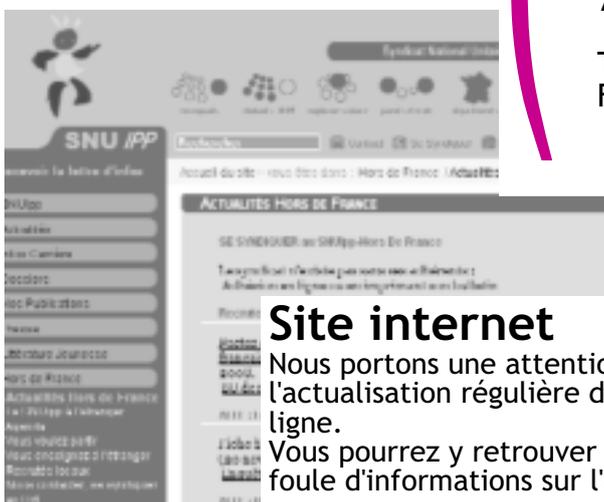
Christophe Joseph



Madeleine da Cunha

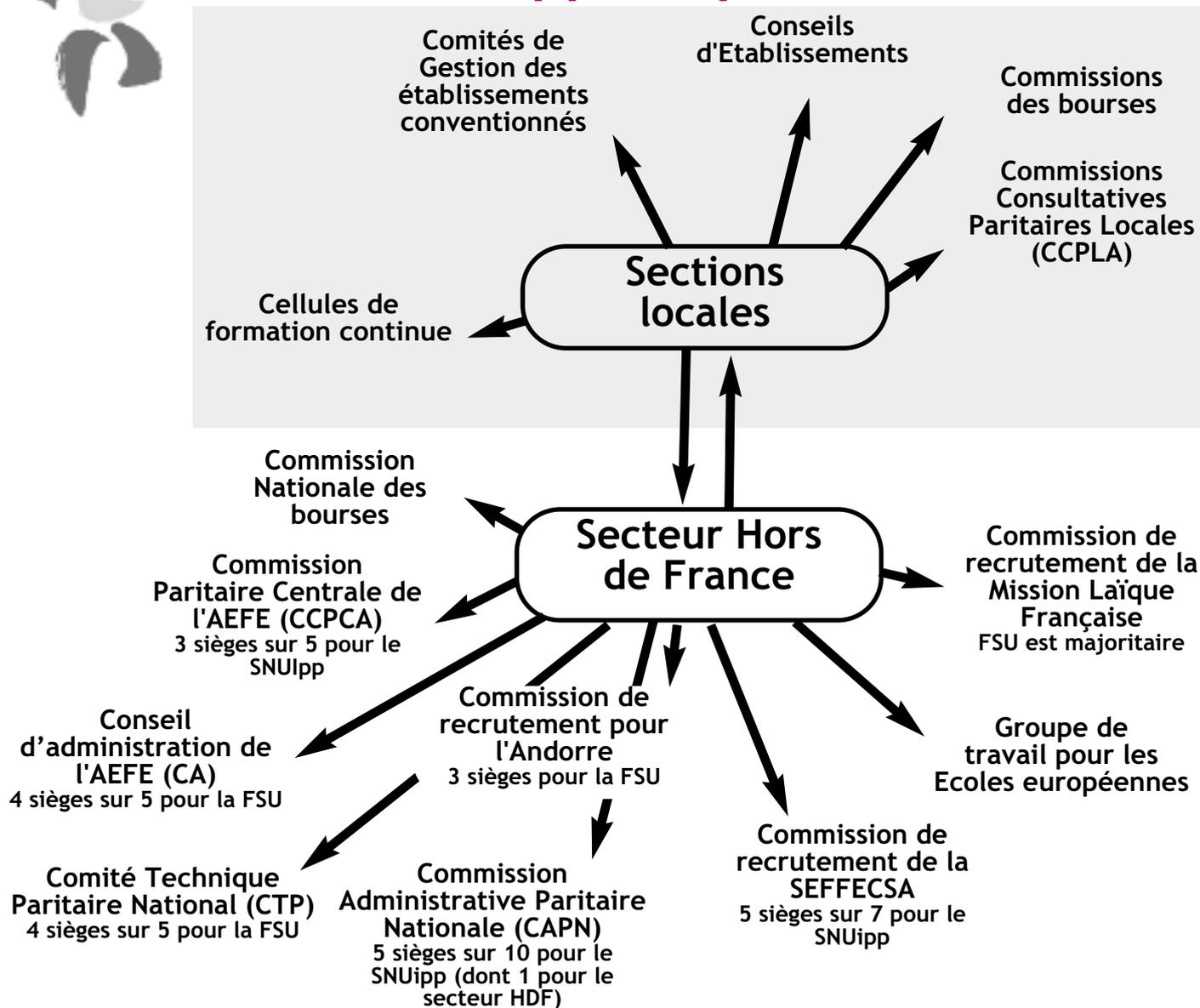


Régine Douzenel





Le SNUipp est présent



Brochure 2008 Hors de France

Comme chaque année, le SNUipp a édité une brochure "**Partir enseigner à l'étranger**" à l'intention de tous les candidats au départ...

Conseils, informations, barèmes, contacts...

A demander à votre section locale ou à télécharger dans les pages hors de France du site www.snuipp.fr

